

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Commune de SAINTE-CROIX (81)

Par arrêté municipal n° 2026-11, le Maire de Sainte-Croix a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du PLU, qui se déroulera **du mardi 1er septembre 2026 à 8 h 30 au vendredi 2 octobre 2026 à 12 h 00 inclus**.

Monsieur Christian VERGNES, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Toulouse, recevra le public à la mairie de Sainte-Croix lors des permanences suivantes :

- **Mardi 1er septembre 2026** de 8 h 30 à 11 h 00 ;
- **Lundi 14 septembre 2026** de 15 h 00 à 17 h 00 ;
- **Vendredi 2 octobre 2026** de 10 h 00 à 12 h 00 (clôture).

Le dossier d'enquête (comprenant le projet de PLU, le rapport de présentation, l'évaluation environnementale et les avis reçus) sera consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, sur un poste informatique dédié, ainsi qu'en ligne sur le site www.sainte-croix-tarn.fr. Au titre de l'article R. 154-25 du Code de l'urbanisme, le public est informé que la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) n'a pas émis d'observations dans le délai imparti.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Sur le **registre d'enquête papier** ouvert en mairie ;
- Par **courrier postal** au commissaire enquêteur (Mairie, 1 place Pierre Cassagnes, 81150 Sainte-Croix) ;
- Par **courrier électronique** à l'adresse : enquetepublique@sainte-croix-tarn.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an après la clôture.